



Expertise-Comptable

Secteur public

Protection de la personne

Foreign Desk

Audit Conseil

Transaction services

Family office

Conseil Financier

Paie et gestion sociale

Recrutement

Commissariat aux comptes

CREATION DE VOTRE ENTREPRISE

**Vous avez une idée, un projet,
nous vous accompagnons dans
les différentes étapes**

- > Analyse et validation du projet
- > Business plan et étude financière
- > Recherche de financement et aide
- > Choix du statut juridique et social
- > Constitution et formalités

VOS BESOINS NOS PRESTATIONS

TOUT PROJET DE CRÉATION OU DE REPRISE PART D'UNE IDÉE.

Elle peut provenir de **vos** expérience ou expertise personnelle, de votre imagination ou de l'observation du monde qui vous entoure, tout dépend du contexte économique, du marché et de l'adéquation de votre projet personnel :

➔ **Professionnel chevronné**, vous avez acquis des compétences techniques, une expertise ; vous connaissez le marché et vous avez envie de vous lancer à votre tour en créant votre «boite» ou en achetant une cible.

➔ **Dans l'air du temps et des tendances**, vous avez découvert un nouveau service, un nouveau produit lancé à l'étranger, pourquoi ne pas le développer en France ?

➔ **En éveil**, vous suivez les nouvelles créations et tendances, vous avez imaginé un concept innovant...

Novances va vous accompagner pour que **vos** idée devienne un projet puis une réalité.

➔ L'étude de marché et le business plan

Pour ne pas «se planter», tout projet commence par l'étude de marché et la rédaction du business plan

- Compiler et analyser les informations du marché sur lequel vous allez positionner votre projet
- Définir votre produit, votre service, votre cible

A partir de l'étude de marché, réfléchir aux moyens à mettre en oeuvre, humains, techniques, matériels et en déduire les besoins financiers pour intégrer tous ces éléments dans le business plan.

Novances peut vous aider dans cette première phase :

- en activant :
 - > son réseau de partenaires économiques et financiers
 - > ses bases de données sectorielles
- en construisant avec vous les prévisions financières avec simulation sur différentes hypothèses.

➔ Recherche du financement et des aides

Votre business plan est arrêté, il faut penser au financement.

- Rechercher des capitaux
- Définir les arbitrages entre capitaux propres et capitaux empruntés
- Contacter les établissements financiers
- Vous accompagner dans les discussions auprès des établissements financiers
- Examiner si vous pouvez bénéficier du statut de JEI, d'aides européennes régionales
- Contacter les organismes distributeurs d'aides, OSEO...
- Présenter et expliquer le dossier aux différents organismes

Novances vous accompagnera dans toutes les phases de cette étape.

LES + DE NOVANCES

- ➔ Une équipe de consultants spécialisés dans les différents domaines nécessaires au créateur : finances, droit des sociétés, droit social, protection sociale.
- ➔ Un cloud privatif qui permet de partager les documents et suivre le processus.

NOS ATOUTS

- ➔ Accompagnateur de votre projet dans ses différentes phases
- ➔ Réactivité et expertise
- ➔ Réseaux
- ➔ Accès à des bases de données sectorielles

NOS ENGAGEMENTS

- ➔ Une définition précise de la mission et des honoraires
- ➔ Le respect des délais inscrit dans notre code de déontologie

➔ Le choix du statut juridique et social

La forme de la société est conditionnée par de nombreux éléments.

- Le nombre d'associés impliqués dans votre projet
- Statut des associés : actifs, dormants
- Choix de votre statut social : il demande une réflexion personnalisée, liée à
 - > votre âge
 - > votre famille
 - > le statut actuel de votre conjoint

➔ Les formalités de création

La dernière phase avant l'action.

- Rédiger les statuts
- Faire les formalités de création auprès de tous les organismes

Les aspects formels ont un côté fastidieux mais ils sont incontournables et leur non respect peut avoir des conséquences graves pour votre projet

Novances prend tout en charge et est organisé pour suivre les formalités.

➔ Démarrage de l'entreprise

C'est parti, il faut :

- mettre en place l'organisation administrative
- mettre en place la comptabilité, l'exécution régulière des déclarations fiscales et autres obligations administratives
- rédiger les contrats de travail, réaliser les formalités d'embauche, préparer les procédures pour l'établissement des fiches de paie

Les équipes de **Novances** sont rodées pour travailler ensemble à la construction de votre entreprise et à sa réussite.